



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## La Poste

Question au Gouvernement n° 679

### Texte de la question

#### AVENIR DE LA POSTE

M. le président. La parole est à M. François Brottes, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. François Brottes. Monsieur le Premier ministre, juste avant que toute la planète ne constate la faillite du système libéral...

M. Alain Bocquet. Capitaliste !

M. François Brottes. ...fondé sur la volonté de gagner toujours plus avec l'argent des autres, l'argent de ceux qui travaillent dans l'économie réelle, de ceux qui se lèvent tôt le matin, juste avant cela, vous aviez émis l'idée d'engager La Poste sur le chemin de la privatisation afin que de nouveaux gentils actionnaires viennent vivre sur la bête. (*Protestations sur quelques bancs du groupe UMP.*) Il s'agissait de faire plus de profit en supprimant une tournée de facteur par semaine, en augmentant le prix du timbre dans les campagnes ou encore en fermant les agences postales communales, dont l'existence est, sachez-le, incompatible avec le statut de société anonyme.

Cette idée de privatisation n'était pas celle d'un moment d'égarement, elle constituait la suite logique, après les opérations concernant les sociétés d'autoroutes, Gaz de France ou EDF, de votre conviction que la gestion privée vaut mieux que la gestion publique et que l'État doit se désengager de tout pour faire comme les Américains. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe UMP.*) Car la dérégulation, reconnaissez-le, est le bréviaire de votre majorité.

Et puis, patatras ! le système s'écroule. Vous vous souvenez alors que l'État peut rassurer et sauver les meubles, que l'argent du livret A, c'est du solide et qu'une banque publique comme la Banque postale est une valeur sûre en une telle période.

M. Maxime Gremetz. Rendez-nous Mauroy ! (*Rires.*)

M. François Brottes. Vous décidez donc, à la manière d'un pompier pyromane, d'éteindre l'incendie que votre majorité elle-même a contribué à allumer.

Vous disiez à l'instant, monsieur le Premier ministre, que l'État ferait son devoir. Nous en prenons bonne note. Après cette prise de conscience quelque peu tardive - mais il n'est jamais trop tard pour devenir socialiste (*Sourires sur les bancs du groupe SRC*) -, allez-vous oui ou non renoncer à engager La Poste sur le chemin de la privatisation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et sur quelques bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, je sais qu'il n'est pas d'usage que le Gouvernement pose des questions à des membres de votre assemblée mais je voudrais tout de même le faire.

Qui a privatisé France Telecom ? Je vous le demande. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. C'est vous !

M. François Fillon, *Premier ministre*. J'ai peut-être commencé, mais c'est vous qui avez terminé en mettant sur le marché les actions de France Telecom !

Quel gouvernement a voté, à Bruxelles, en faveur de l'ouverture totale à la concurrence du secteur postal ?

C'est le gouvernement de Lionel Jospin ! ("*Ah !*" sur les bancs du groupe UMP. - *Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Alors ne venez pas aujourd'hui nous donner de leçons en matière de dérégulation !

M. Ayrault évoquait une réunion des députés européens socialistes contre la dérégulation. J'imagine qu'y participaient les travaillistes britanniques, dont il ne faut pas oublier qu'ils sont depuis dix ans les champions de la dérégulation à Bruxelles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

S'agissant de La Poste, puisque les pays européens, avec votre appui, ont décidé d'ouvrir totalement le secteur postal à la concurrence, il faut bien se poser la question de savoir si le statut actuel de cette entreprise lui permettra de résister à la concurrence. ("*Oui !*" sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

Vous dites "oui" : fort bien. Toujours est-il que nous avons demandé à M. Ailleret et à une commission composée de manière pluraliste d'examiner dans quelles conditions le statut de La Poste peut évoluer, s'il doit être modifié et comment La Poste financera ses investissements pour faire face à une concurrence accrue en Europe. Je suis certain que vous ne manquerez pas de participer de façon extrêmement positive à ce débat afin de permettre à la poste française de continuer à être, dans une situation de concurrence que vous avez vous-même décidée, l'une des premières postes d'Europe. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. François Brottes](#)

**Circonscription** : Isère (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 679

**Rubrique** : Postes

**Ministère interrogé** : Premier ministre

**Ministère attributaire** : Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 8 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 octobre 2008